

DEC192074DR15

Décision portant nomination de Mme Karine TUPHILE aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR5320 intitulée Acides nucléiques : Régulations naturelles et artificielles (ARNA).**LE DIRECTEUR,**

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC 151290DGDS portant renouvellement de l'unité mixte n° 5320 intitulée Acides nucléiques : Régulations naturelles et artificielles (ARNA) et nommant M. Philippe BARTHELEMY en qualité de directeur ;

Vu l'avis du conseil de l'UMR 5320 en juillet 2019 ;

Considérant que Mme Karine TUPHILE a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la Délégation Ile de France Sud en mars et avril 2014

DECIDE :

Article 1^{er} : Mme Karine TUPHILE, TCE, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR 5320 intitulée Acides nucléiques : Régulations naturelles et artificielles (ARNA), à compter du 1^{er} juillet 2019.

Mme Karine TUPHILE exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Mme Karine TUPHILE, est placée sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Talence, le 23 juillet 2019

Le directeur de l'unité

Philippe BARTHELEMY

Visa du délégué régional du CNRS

Visa du président de l'Université de Bordeaux

Younis HERMES

Manuel TUNON DE LARA

Visa du délégué régional de l'INSERM

Richard SALIVES

